Est-il rentable de retourner aux études?

Boris Palameta et Xuelin Zhang

De nombreuses études ont documenté les avantages de la fréquentation scolaire. Mais qu'en est-il du retour aux études? La notion que la formation scolaire prend fin avec l'entrée sur le marché du travail est de plus en plus périmée. Alors que l'évolution technologique rapide stimule la croissance d'une économie axée sur le savoir et impose de nouvelles compétences professionnelles, le vieillissement de la population se traduit par une réduction du nombre de nouveaux travailleurs disponibles pour répondre à ces besoins. Par conséquent, les adultes sont de plus en plus nombreux à réintégrer le système scolaire. Le nombre de Canadiens âgés de 25 à 64 ans qui étaient étudiants à plein temps a plus que triplé de 1976 à 1996 (Gower, 1997). Une tendance analogue est observée dans d'autres pays. Par exemple, aux États-Unis, alors que moins de 10 % des étudiants inscrits avaient 35 ans ou plus en 1970, ce pourcentage est passé à plus de 19 % en 2001 (Armour, 2003).

Certains étudiants adultes sont déjà très scolarisés, mais peuvent néanmoins ressentir le besoin de mettre à jour leurs connaissances et leurs compétences. D'autres, moins scolarisés, ont pu accéder au marché du travail et occuper un emploi peu spécialisé, et désirent maintenant améliorer leurs perspectives. Dans les deux cas, les étudiants adultes auront probablement plus de défis à relever que les autres étudiants, ayant à équilibrer travail, études et obligations familiales. Par exemple, les étudiants adultes seront plus susceptibles de réduire leurs heures de travail, d'où des coûts supérieurs en gains perdus. En revanche, un retour aux études sans réduction des heures de travail peut compromettre les obligations familiales.

Boris Palameta est au service de la Division de la statistique du revenu. Xuelin Zhang est au service de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. On peut joindre Boris Palameta au (613) 951-2124 et Xuelin Zhang au (613) 951-4295 ou bien l'un ou l'autre à perspective@statcan.ca.

Ces coûts peuvent être particulièrement prohibitifs pour les travailleurs âgés, qui disposent de moins de temps pour récupérer les gains perdus, et pour les travailleurs moins scolarisés, qui sont moins susceptibles de recevoir un appui de leur employeur pour leurs activités scolaires. Effectivement, ces groupes sont moins susceptibles de participer à l'éducation des adultes que leurs homologues plus jeunes et plus scolarisés (Peters, 2004).

Tableau 1 Taux de participation à l'éducation des adultes

	Ensemble	Sans certificat	Certificat d'études post-secondaires
		%	
Hommes	**13,7**	**5,3**	**8,4**
17 à 34 ans	19,1	7,8	11,3
35 à 59 ans	9,9	3,5	6,4
Sans diplôme d'études secondaires	8,2	4,6	3,6
Diplôme d'études secondaires	13,3	4,5	8,9
Collège	16,3	5,9	10,4
Baccalauréat ou supérieur	14,0	5,6	8,4
Femmes	**14,7**	**6,8**	**7,9**
17 à 34 ans	19,4	9,0	10,4
35 à 59 ans	12,0	5,6	6,4
Sans diplôme d'études secondaires	10,3	6,3	4,0
Diplôme d'études secondaires	12,6	4,9	7,7
Collège	16,9	7,3	9,7
Baccalauréat ou supérieur	15,8	9,8	6,0

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2001

Le retour aux études est un investissement dont on s'attend à ce qu'il rapporte; pourtant, les données sur le rendement de l'éducation des adultes sont rares, particulièrement au Canada[1]. Qui en profite et dans quelle proportion? Est-ce que les groupes les plus susceptibles d'y participer — les jeunes et les plus scolarisés — sont également les plus susceptibles d'en profiter? Se fondant sur l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (voir *Source des données et définitions*), la présente étude permet d'examiner les gains horaires et annuels avant et après l'éducation des adultes, et de comparer la croissance des gains des participants à l'éducation des adultes avec celle des non-participants.

La plupart des étudiants adultes sont jeunes et ont au moins un diplôme d'études secondaires

Au cours de la période à l'étude, 14 % des hommes et 15 % des femmes étaient des étudiants adultes. La majorité d'entre eux ont obtenu un certificat d'études postsecondaires. Comme dans les études antérieures (Peters, 2004), l'âge et le niveau de scolarité initial étaient reliés à la participation à l'éducation des adultes. Les jeunes travailleurs (17 à 34 ans) ont eu des taux de participation et de diplomation beaucoup plus élevés que leurs homologues plus âgés (35 à 59 ans); les travailleurs sans diplôme d'études secondaires ont eu les taux les plus bas. Toutefois, aucune relation simple n'a été perçue entre le niveau de scolarité initial et la participation à l'éducation des adultes. Par exemple, les taux de diplomation des diplômés du secondaire et des titulaires d'un grade universitaire étaient presque les mêmes (tableau 1)[5].

L'éducation des adultes se donne surtout dans des collèges communautaires et autres établissements non universitaires

Les étudiants adultes ont fréquenté surtout des établissements d'enseignement postsecondaire non universitaires, tels que des collèges communautaires et des écoles de métiers ou de formation professionnelle. La grande majorité des certificats d'études postsecondaires obtenus — près de 90 % — n'étaient pas de niveau universitaire (tableau 2).

L'éducation des adultes est rentable, mais seulement pour ceux qui obtiennent un certificat d'études postsecondaires

La croissance des gains au cours de la période d'observation de six ans a été évaluée à la fois pour les gains horaires et annuels. Ceux qui ont obtenu un certificat d'études postsecondaires entre la deuxième et la cinquième année ont affiché la plus forte croissance. Par exemple, la croissance des gains horaires et annuels des femmes qui ont obtenu un certificat a été environ le double de celle des femmes n'ayant pas participé à l'éducation des adultes. Les femmes qui sont retournées aux études sans obtenir de certificat ont, en revanche, connu une croissance inférieure à celles qui ne l'ont pas fait (graphique).

Ces résultats peuvent évidemment découler d'autres facteurs que l'éducation des adultes. Par exemple, les gains des jeunes travailleurs progressent habituellement plus rapidement que ceux de leurs homologues plus âgés, et les jeunes travailleurs sont également plus susceptibles de retourner aux études et d'obtenir un certificat. Par conséquent, les résultats ci-dessus peuvent refléter une différence d'âge entre les groupes comparés plutôt qu'une différence résultant de l'éducation des adultes. Afin d'isoler l'association entre la croissance des gains et l'éducation des adultes, d'autres variables liées à la progression des gains doivent être prises en compte. Une façon courante d'y parvenir consiste à utiliser un modèle de régression (voir *Modèle de régression*).

Tableau 2 Établissements d'enseignement fréquentés par les étudiants adultes

	Sans cerficat[1]	Certificat d'études post-secondaires[2]
	%	
École secondaire	**19,4**	...
Établissements postsecondaires non universitaires	**58,5**	**88,3**
Collège communautaire, ou d'arts appliqués et de technologie	27,9	36,5
École de métiers ou de formation professionnelle	13,1	31,0
École de gestion ou de commerce	5,7	16,7
Cégep	4,8	4,1
Divers établissements	7,0	...
Université	**22,2**	**11,7**

1 Plus haut niveau de scolarité atteint.
2 Dans le cas des personnes qui ont obtenu plus d'un certificat d'études postsecondaires, on ne prend en compte que le certificat le plus récent.
Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2001

Source des données et définitions

L'**Enquête sur la dynamique du travail et du revenu** (EDTR) couvre environ 97 % de la population canadienne, à l'exclusion de celle qui vit dans les territoires, dans les établissements institutionnels, dans les réserves indiennes ou dans les bases militaires. Chaque panel de répondants, comprenant environ 15 000 ménages et 30 000 adultes, est interviewé deux fois par année — une fois sur la situation sur le marché du travail, l'activité scolaire et les relations familiales, et une fois sur le revenu — pendant six années consécutives[2]. Un nouveau panel de six ans est incorporé tous les trois ans. Par conséquent, deux panels se chevauchent toujours. À l'heure actuelle, deux panels complets sont disponibles (1993 à 1998 et 1996 à 2001), d'où est tiré l'échantillon de la présente étude.

Le niveau de scolarité de chaque répondant est établi au cours de la première interview; l'information sur tous les certificats d'études postsecondaires du répondant est également obtenue. L'activité scolaire subséquente est signalée chaque année, y compris la fréquentation scolaire et les nouveaux certificats d'études postsecondaires reçus. Par conséquent, les modifications des gains survenues au cours des six années peuvent être comparées entre ceux qui ont fréquenté un établissement d'enseignement au cours de cette période et ceux qui ne l'ont pas fait. Une limite de l'étude est que l'information sur les activités de formation liées à l'emploi n'est disponible qu'à partir de 2002, ce qui explique pourquoi les activités de formation ne sont considérées que si elles faisaient partie d'un programme donnant droit à des crédits d'un établissement d'enseignement officiel.

Les **étudiants adultes** sont définis comme des personnes qui ont cessé de fréquenter un établissement d'enseignement et qui ont travaillé pendant au moins une année avant de retourner aux études. Pour faciliter l'analyse, un échantillon a été choisi selon les critères suivants :

1. Seules les personnes qui étaient âgées de 17 à 59 ans lors de la première année d'observation et qui ont répondu pendant six ans étaient incluses. De plus, les personnes qui étaient âgées de 50 à 59 ans la première année et qui ont reçu des prestations de retraite à un moment quelconque au cours des six années étaient exclues.
2. Les personnes qui étudiaient à plein temps ou à temps partiel ou qui ont reçu un certificat d'études postsecondaires au cours de la première ou de la dernière année étaient exclues. L'exclusion des personnes qui fréquentaient un établissement d'enseignement au cours de la première année permet de garantir la sélection de travailleurs qui sont retournés aux études, et non d'étudiants poursuivant des études sans interruption. Comme la fréquentation scolaire peut influer sur les gains, l'exclusion des personnes qui étaient aux études pendant la sixième année assure une évaluation plus cohérente de la progression des gains au cours des six années.
3. Comme la décision de travailler à temps partiel est susceptible d'influer sur les gains, seules les personnes qui voulaient travailler à plein temps au cours de la première et de la sixième année — c'est-à-dire celles qui ont travaillé à plein temps au moins une partie de l'année, ou dont l'emploi principal était à plein temps ou involontairement à temps partiel — étaient incluses[3]. Les travailleurs à temps partiel par choix avaient pu refuser un emploi à plein temps mieux rémunéré parce qu'ils préféraient travailler à temps partiel, et étaient donc exclus de l'analyse.
4. Comme l'étude s'attarde à l'incidence de l'éducation des adultes sur le revenu tiré d'un emploi rémunéré, les personnes ayant touché des gains d'un travail autonome au cours d'une année quelconque étaient exclues.
5. Finalement, les personnes ayant un niveau de scolarité initial inconnu étaient également exclues.

L'échantillon final comprenait 10 999 personnes, soit 5 326 du panel un et 5 673 du panel deux.

Les **gains horaires** portent sur l'emploi principal — celui comportant le plus grand nombre d'heures normales de travail — à la fin de l'année de référence ou à la fin de l'emploi si celui-ci a pris fin durant l'année. Les pourboires, les primes et les commissions sont compris. Pour les répondants qui ont déclaré un montant horaire comme salaire ou traitement, la valeur est reprise directement. Pour ceux qui ont utilisé une autre base, le montant est converti afin d'obtenir un taux horaire implicite, fondé sur le nombre de semaines ou de mois travaillés et le nombre d'heures par semaine habituellement travaillées.

Les **gains annuels** désignent les salaires et traitements totaux, tirés de tous les emplois rémunérés durant l'année de référence.

Les modifications des gains horaires et annuels survenues au cours des six années ont été comparées pour les trois groupes suivants :

- ceux qui n'ont pas fréquenté un établissement d'enseignement au cours des six années (non-participants);
- ceux qui ont fréquenté un établissement d'enseignement à un certain moment entre la deuxième et la cinquième année, mais qui n'ont pas obtenu de certificat d'études postsecondaires (étudiants adultes, sans certificat)[4];
- ceux qui ont obtenu un certificat d'études postsecondaires entre la deuxième et la cinquième année (étudiants adultes, certificat).

Graphique Les travailleurs qui ont obtenu un certificat d'études postsecondaires ont affiché la plus forte croissance des gains horaires.

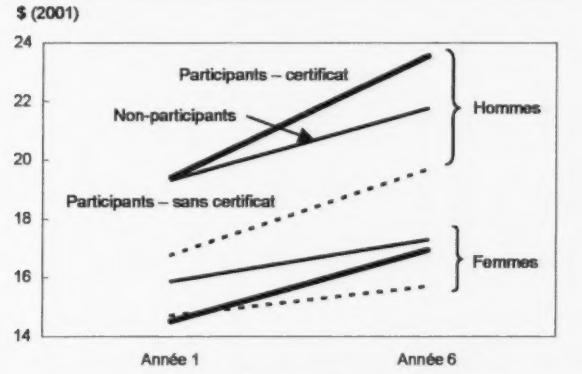

Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2001

L'obtention d'un certificat d'études postsecondaires est rentable, peu importe le niveau de scolarité initial

En termes non techniques, la régression estime le rendement moyen de l'éducation des adultes, c'est-à-dire la différence entre la croissance des gains des participants et celle des non-participants, après la prise en compte de facteurs tels que l'âge, le niveau de scolarité initial, la taille de l'entreprise, l'affiliation syndicale, la province et la profession.

Les modèles de régression ont été estimés pour les hommes et les femmes jeunes (17 à 34 ans) et âgés (35 à 59 ans), ainsi que pour les hommes et les femmes ayant un niveau de scolarité initial plus faible (niveau secondaire ou inférieur) et plus élevé (au moins certaines études collégiales)[7].

Les résultats viennent renforcer l'observation préalable que le rendement de l'éducation des adultes pour ceux qui n'obtiennent pas de certificat d'études postsecondaires n'est pas, de manière significative, différent de 0. En fait, il peut être négatif pour les hommes et les femmes âgés, du moins au cours de la brève période examinée (tableau 3). Par contre, ceux qui obtiennent un certificat profitent d'une croissance significative des gains[8].

Tableau 3 Rendement de l'éducation des adultes au chapitre des gains pour différents groupes

	Hommes		Femmes	
	Horaires	Annuels	Horaires	Annuels
	%			
17 à 34 ans				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	6,9**	8,9**	10,6**	14,7*
35 à 59 ans				
Sans certificat	-7,0*	-27,2**	n.s.	-40,2**
Certificat	7,6**	n.s.	n.s.	n.s.
Diplôme d'études secondaires ou inférieur				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	10,1**	8,9*	9,7**	n.s.
Collège ou supérieur				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	5,8**	6,0*	n.s.	n.s.

* *significatif au niveau P<0,10 (estimations moins précises que **; à interpréter avec prudence).*
** *significatif au niveau P<0,05.*
n.s. n'est pas, de manière significative, différent de 0.
Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2001

Tous les groupes d'hommes qui ont obtenu un certificat d'études postsecondaires — jeunes ou âgés, plus scolarisés ou moins scolarisés — ont connu, de façon significative, une croissance plus élevée de leurs gains horaires que ceux qui n'ont pas participé à l'éducation des adultes. Le rendement variait de 6 % pour les hommes ayant au moins des études collégiales comme niveau de scolarité initial à 10 % pour ceux ayant un diplôme d'études secondaires ou moins[9]. De plus, les gains annuels de la plupart des groupes d'hommes (à l'exception de ceux âgés de 35 à 59 ans) ont enregistré un rendement considérable.

Pour les femmes, les avantages semblent par contre relativement limités. Seules les femmes âgées de 17 à 34 ans ont bénéficié d'un rendement élevé au chapitre des gains horaires et annuels — 11 % et 15 % respectivement — après l'obtention d'un certificat d'études postsecondaires. En outre, dans le cas des femmes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins qui ont obtenu un certificat d'études postsecondaires, les gains horaires ont enregistré un rendement significatif,

Modèle de régression

Afin d'estimer le rendement de l'éducation des adultes, une équation semblable à celle couramment utilisée dans les études sur la croissance des gains (dont celle de Podgursky et Swaim, 1987) a été spécifiée,

$$\ln(W_{6i}) = \alpha + \delta \ln(W_{1i}) + \beta_1 C_i + \beta_2 SC_i + \theta X_{1i} + \varepsilon_i ,$$

où $\ln W_1$ et $\ln W_6$ représentent le logarithme naturel des gains annuels ou horaires au cours de la première et de la dernière année d'observation respectivement. C et SC représentent les étudiants adultes qui ont et n'ont pas obtenu un certificat d'études postsecondaires, et X est un ensemble d'autres variables sur les caractéristiques de l'année 1 : l'âge, le carré de l'âge, le niveau de scolarité, l'état matrimonial, l'affiliation syndicale, la taille de l'entreprise, le régime de travail à plein temps ou à temps partiel, l'industrie, la profession, la province, la résidence en milieu urbain ou rural, le sexe et le panel.

L'équation peut être reformulée comme suit,

$$\ln\left(W_{6i} / W_{1i}\right) = \alpha + \left(\delta - 1\right) \ln\left(W_{1i}\right) + \beta_1 C_i + \beta_2 SC_i + \theta X_{1i} + \varepsilon_i ,$$

pour estimer la croissance des gains entre la première et la sixième année, où β_1 et β_2 équivalent approximativement à la croissance des gains en pourcentage[6] associée aux deux types d'éducation des adultes, en sus de la croissance enregistrée par les non-participants.

Autrement dit, β_1 et β_2 représentent le *rendement moyen* des deux types d'éducation des adultes (certificat et sans certificat).

Un point intéressant de ce modèle est qu'il permet de tenir compte des salaires initiaux, d'où la possibilité d'exercer un certain contrôle sur des caractéristiques inobservées telles que la motivation et les aptitudes, qui peuvent influer sur la participation à l'éducation des adultes et la croissance des gains.

Afin de tenir compte de la complexité du plan d'enquête de l'EDTR, l'analyse de régression a été effectuée en utilisant les poids bootstrap et la version 9.0 de SUDAAN.

mais pas les gains annuels. L'obtention d'un certificat d'études postsecondaires permet peut-être aux femmes auparavant moins scolarisées de réduire le nombre d'heures travaillées dans le cadre de plusieurs emplois et de se concentrer sur un seul emploi mieux rémunéré.

Pour les hommes comme pour les femmes, ceux ayant un faible niveau de scolarité initial ont profité autant sinon plus de l'obtention d'un certificat d'études postsecondaires que ceux ayant un niveau de scolarité plus élevé.

Les étudiants adultes jeunes et âgés ont des parcours différents

Les étudiants adultes qui obtiennent un certificat d'études postsecondaires peuvent retirer des avantages sur deux plans différents : ils peuvent obtenir une augmentation ou une promotion au sein de leur entreprise, ou ils peuvent se trouver un emploi mieux rémunéré ailleurs. Ces scénarios ont été examinés en exécutant des modèles distincts pour les travailleurs qui gardent leur emploi (même emploi principal durant les six années[10]) et ceux qui changent d'emploi (au moins un changement d'emploi principal).

Le rendement a été considérable pour les hommes qui ont obtenu un certificat d'études postsecondaires tout en conservant le même emploi, peu importe l'âge et la scolarité. En fait, le rendement obtenu au chapitre des gains horaires était plus élevé pour les hommes âgés ainsi que pour les hommes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins (13 % et 15 % respectivement) que pour leurs homologues plus jeunes et plus scolarisés (6 % et 8 % respectivement). Dans le cas des femmes qui ont conservé le même emploi, les gains

Tableau 4 Rendement de l'éducation des adultes au chapitre des gains pour ceux qui ont gardé le même emploi

	Hommes		Femmes	
	Horaires	Annuels	Horaires	Annuels
			%	
17 à 34 ans				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	6,3*	9,4*	n.s.	n.s.
35 à 59 ans				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	13,3**	8,6**	7.3*	9,5**
Diplôme d'études secondaires ou inférieur				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	15,3*	12,7*	n.s.	n.s.
Collège ou supérieur				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	7,6**	8,4**	n.s.	7,7**

* *significatif au niveau P<0,10 (estimations moins précises que **; à interpréter avec prudence).*
** *significatif au niveau P<0,05.*
n.s. n'est pas, de manière significative, différent de 0.
Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2001

associés à la diplomation se sont limités aux femmes âgées de 35 à 59 ans et à celles ayant au moins des études collégiales comme niveau de scolarité initial (tableau 4).

Parmi les personnes qui ont changé d'emploi, l'obtention d'un certificat d'études postsecondaires s'est traduite par un rendement significatif en matière de rémunération uniquement pour les jeunes hommes et femmes, et pour les femmes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins (tableau 5). Les travailleurs âgés n'ont pas semblé en profiter. En fait, les femmes âgées qui ont obtenu un certificat et qui ont changé d'emploi ont enregistré une perte salariale comparativement à leurs homologues qui n'ont pas participé à l'éducation des adultes. Les travailleurs âgés qui sont retournés aux études sans obtenir de certificat et qui ont changé d'emploi ont également affiché d'importantes pertes — les femmes, sur le plan des gains annuels, et les hommes, sur celui des gains horaires et annuels (voir *Les travailleurs âgés qui changent d'emploi*).

Tableau 5 Rendement de l'éducation des adultes au chapitre des gains pour ceux qui ont changé d'emploi

	Hommes		Femmes	
	Horaires	Annuels	Horaires	Annuels
			%	
17 à 34 ans				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	8,4*	n.s.	15,0**	n.s.
35 à 59 ans				
Sans certificat	-13,9*	-50,0**	n.s.	-49,3*
Certificat	n.s.	n.s.	-11,4**	n.s.
Diplôme d'études secondaires ou inférieur				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	n.s.	n.s.	10,9*	n.s.
Collège ou supérieur				
Sans certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Certificat	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.

* *significatif au niveau P<0,10 (estimations moins précises que **; à interpréter avec prudence).*
** *significatif au niveau P<0,05.*
n.s. n'est pas, de manière significative, différent de 0.
Source : Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2001

Les travailleurs âgés qui changent d'emploi

Pourquoi les travailleurs âgés qui sont retournés aux études, plus particulièrement ceux qui n'ont pas obtenu un certificat d'études postsecondaires, ont-ils souvent connu de telles pertes de gains marquées comparativement aux autres travailleurs âgés qui ont changé d'emploi? Une des raisons peut être que les étudiants adultes plus âgés qui n'ont pas obtenu de certificat étaient beaucoup plus susceptibles d'être mis à pied pendant une longue période. Près d'un quart des hommes âgés et plus de la moitié des femmes âgées qui sont retournés aux études mais qui n'ont pas obtenu de certificat ont connu une période de chômage s'échelonnant sur au moins un an, contre seulement 3 % et 7 % respectivement des hommes et des femmes âgés qui n'ont pas participé à l'éducation des adultes.

Ayant changé d'emploi, 35 à 59 ans	Au moins une période de chômage durant un an ou plus	
	Hommes	Femmes
	%	
Non-participants	3,3	6,6
Participants, sans certificat	23,0	52,0
Participants, certificat	7,0	18,0

Ceux qui ont été mis à pied pendant une longue période étaient plus susceptibles de retourner aux études, mais une plus petite proportion d'entre eux ont terminé un certificat d'études postsecondaires. Par exemple, 51 % des femmes âgées qui étaient en chômage pendant au moins un an sont retournées aux études, mais seulement un peu plus du quart ont obtenu un certificat. En revanche, parmi les femmes âgées qui n'ont jamais été en chômage pendant un an ou plus, seulement 12 % sont retournées aux études, mais près des deux tiers ont obtenu un certificat. On observe une tendance comparable chez les hommes. Les chômeurs chroniques (ou de longue date) peuvent éprouver un plus grand besoin de participer à l'éducation des adultes, mais disposent de moins de ressources pour terminer leurs études.

Ayant changé d'emploi, 35 à 59 ans		Ayant participé à l'éducation des adultes	
	Non-participants	Sans certificat	Certificat
Hommes		%	
En chômage, 1 an et +	63,3	24,5	12,3
Autre	88,2	3,9	7,9
Femmes			
En chômage, 1 an et +	49,3	36,9	13,8
Autre	87,8	4,3	7,9

La répartition de l'échantillon entre travailleurs gardant leur emploi et ceux changeant d'emploi révèle la façon différente dont les étudiants adultes jeunes et âgés profitent de la diplomation. Les étudiants âgés ont utilisé leur certificat pour progresser dans leur entreprise, tandis que les jeunes étudiants l'ont utilisé pour obtenir un emploi mieux rémunéré.

Les résultats différents pour les travailleurs jeunes et âgés peuvent refléter des changements dans le capital humain général et dans celui propre à l'entreprise. Le capital humain général désigne les connaissances et les compétences acquises au moyen d'une formation scolaire, ce qui est valable pour tous les emplois. Le capital humain propre à l'entreprise est plus limité.

Comme les jeunes travailleurs ont généralement une durée d'occupation de l'emploi plus courte dans une entreprise donnée, leur capital humain propre à l'entreprise tend à être moindre. Par conséquent, les jeunes travailleurs qui changent d'emploi peuvent profiter de leur certificat parce qu'ils ont accru leur capital humain général, tout en limitant les pertes de capital propre à l'entreprise. En revanche, les travailleurs âgés qui changent d'emploi peuvent être moins susceptibles de retirer des avantages immédiats de leur certificat puisque leur augmentation de capital humain général peut être neutralisée par leur perte de capital propre à l'entreprise.

Sommaire

Les avantages de l'éducation des adultes sont divers, mais seulement pour ceux qui obtiennent un certificat d'études postsecondaires. Les travailleurs qui ont obtenu un certificat d'études postsecondaires ont enregistré en général une plus forte croissance des gains que ceux qui n'ont pas participé à l'éducation des adultes, même après la prise en compte de facteurs tels que la taille de l'entreprise, la profession, l'industrie, l'affiliation syndicale et la province.

Bien que les travailleurs âgés (35 à 59 ans) et les travailleurs ayant un diplôme d'études secondaires ou moins aient participé moins souvent à l'éducation des adultes que leurs homologues plus jeunes et plus scolarisés, ceux qui l'ont fait ont souvent retiré autant sinon plus d'avantages. Toutefois, chez les travailleurs âgés, seuls ceux qui sont restés au service du même employeur ont profité de l'éducation des adultes, tandis que les jeunes travailleurs ont obtenu des retombées supérieures en changeant d'employeur.

La croissance des gains horaires des hommes et des femmes âgés restés au service du même employeur tout en obtenant un certificat d'études postsecondaires a été respectivement de 13 % et 7 % supérieure à celle de leurs homologues qui ne sont pas retournés aux études. La croissance de leurs gains annuels a, quant à elle, été respectivement de 9 % et 10 % plus élevée.

Toutefois, les gains des hommes et des femmes âgés qui ont obtenu un certificat d'études postsecondaires et qui ont changé d'employeur n'ont pas augmenté à un taux plus élevé que ceux de leurs homologues non participants.

Pour les jeunes travailleurs, particulièrement les jeunes femmes, l'obtention d'un certificat d'études postsecondaires a été associée davantage à un nouvel emploi mieux rémunéré qu'à un salaire supérieur au même endroit. Pour les jeunes femmes qui ont changé d'emploi, celles qui ont obtenu un certificat d'études postsecondaires ont enregistré une croissance de leurs gains horaires moyens de 15 % supérieure à celles qui n'ont pas participé à l'éducation des adultes.

Perspective

Notes

1 L'Enquête sur l'éducation et sur la formation des adultes (EEFA) de Statistique Canada produit un certain nombre d'études sur l'éducation et sur la formation des adultes au Canada. Toutefois, l'EEFA étant une enquête transversale conçue principalement pour mesurer la fréquence et la variation des types d'éducation et de formation des adultes, elle ne se prête pas bien à l'examen des répercussions de l'éducation des adultes sur les gains (Hui et Smith, 2003).

2 Depuis 2004, les interviews sur le travail et le revenu sont combinées, si bien que chaque répondant est interviewé une fois par année.

3 Si une personne a plus d'un emploi, l'emploi principal est défini comme celui ayant le plus grand nombre d'heures normales de travail durant l'année. On considère que l'emploi principal est involontairement à temps partiel lorsque le répondant déclare qu'il n'a pu trouver qu'un emploi à temps partiel.

4 Les personnes qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires sont comprises dans ce groupe parce qu'elles étaient trop peu nombreuses pour justifier un groupe distinct. De plus, il est improbable qu'un diplôme d'études secondaires ait l'incidence monétaire d'un certificat d'études postsecondaires.

5 D'autres facteurs liés à la décision de devenir un étudiant adulte sont examinés en détail dans Zhang et Palameta (2006).

6 La variation exacte en pourcentage des gains est obtenue par e^{β} -1, mais β est une bonne approximation lorsqu'il a une valeur relativement faible.

7 La taille insuffisante des échantillons rendait impossible l'utilisation de modèles de régression non chevauchants, par exemple, les jeunes hommes ayant un faible niveau de scolarité et les jeunes hommes ayant un niveau de scolarité élevé.

8 Le rendement supérieur en matière de rémunération n'est peut-être pas associé au certificat comme tel, mais plutôt au temps consacré aux études. Les personnes qui obtiennent un certificat sont susceptibles d'étudier plus longtemps et donc d'accumuler un capital humain accru, lequel aurait pu se traduire par un rendement supérieur, même si elles n'avaient pas obtenu de certificat. Par contre, un certificat peut envoyer un signal aux employeurs, simplifier la reconnaissance des titres et favoriser l'obtention d'un emploi ou d'une promotion. Malheureusement, il est difficile de distinguer entre ces deux explications étant donné qu'avant 2002, l'EDTR ne recueillait pas de renseignements détaillés sur la durée des études.

9 Comme l'EDTR ne recueillait pas de renseignements sur la formation en cours d'emploi avant 2002, certaines personnes classées dans la catégorie des non-participants peuvent en fait avoir reçu une telle formation. Par conséquent, le rendement de l'éducation des adultes peut être supérieur à celui estimé ici.

10 Seuls les travailleurs qui ont conservé leur emploi et qui n'ont jamais été mis à pied sont compris dans le sous-échantillon. Un peu plus de 100 travailleurs qui ont gardé leur emploi mais dont l'emploi principal avait toutefois été interrompu par une mise à pied ou dont les antécédents de mise à pied étaient imprécis ont été omis de l'analyse.

■ Documents consultés

ARMOUR, Stephanie. « Classrooms filled with returning adults: Difficult economy drives degree-seekers », *USA Today*, 13 juin 2003, p. B1.

GOWER, David. « Retour aux études : un défi d'avenir », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, automne 1997, vol. 9, n° 3, p. 34 à 42.

HUI, Shek-wai, et Jeffrey SMITH. *L'incidence de l'éducation et de la formation des adultes sur la situation sur le marché du travail au Canada*, n° 81-595-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2003, n° 8, « Éducation, compétences et apprentissage – Documents de recherche ».

PETERS, Valerie. *Travail et formation : Premiers résultats de l'Enquête sur l'éducation et la formation des adultes de 2003*, n° 81-595-MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2004, n° 15, « Éducation, compétences et apprentissage – Documents de recherche ».

PODGURSKY, Michael, et Paul SWAIM. « Job displacement and earnings loss: Evidence from the Displaced Worker Survey », *Industrial and Labor Relations Review*, octobre 1987, vol. 41, n° 1, p. 17 à 29.

ZHANG, Xuelin, et Boris PALAMETA. *La poursuite des études à l'âge adulte et ses répercussions sur les gains au Canada*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2006, n° 276, « Direction des études analytiques – Documents de recherche ».